

Province de Québec

3 mai 2016

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 2 mai 2016 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Jasmin Michaud Julien Montreuil-Côté
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 5 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance

2016-70 Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2016-71 Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2016

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté tel que lu.

Dépôt par la directrice générale des 2 états comparatifs conformément à l'article 176.4 du Code municipal

2016-72 Accepter les comptes du mois d'avril 2016

La liste des comptes du mois d'avril est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois d'avril au montant de 126,270.69\$ et en autorise le paiement.

2016-73 Mandat d'architecte – entrepôt à sel

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité de donner le mandat à la firme d'architectes Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu & Associés pour élaborer les plans pour soumission et construction dans le projet de rénovation et agrandissement de l'entrepôt à sel.

2016-74 Facture – collecte des matières résiduelles

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière au montant de 6,122.30\$ pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2016.

2016-75 Contrats de collecte des matières résiduelles

Considérant que l'entente relative à la collecte des matières résiduelles entre la municipalité de Saint-Valérien et la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière prendra fin le 30 juin 2016, suite à un accord entre les deux parties;

Considérant que la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière a soumis une offre de service pour la collecte des déchets domestiques, des matières recyclables et des matières organiques pour un montant annuel total de 46,250\$;

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien a demandé une offre de service pour les 3 collectes à Gaudreau Environnement afin d'avoir un comparatif, et que l'offre soumise par cette entreprise totalise un montant de 43,357.22\$ incluant les taxes nettes;

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien a l'intention de mettre en place un projet pilote pour la collecte des matières organiques en milieu rural, de concert avec Gaudreau Environnement;

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'accepter les offres de Gaudreau Environnement pour 18 collectes de déchets domestiques au montant de 12,803.71\$ + taxes, pour 26 collectes de matières recyclables au montant de 19,310.70\$ + taxes, du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, et de 9,183.09\$ + taxes pour 24 collectes de matières organiques. Considérant que la date de début des opérations pour cette dernière collecte n'est pas encore connue, le coût sera calculé au prorata des collectes effectuées.

2016-76 Collecte des gros rebuts

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que la collecte des gros rebuts par Gaudreau Environnement se tiendra le mercredi 8 juin 2016, au coût de 120\$/heure, la municipalité fournissant un employé pour la collecte.

2016-77 Autorisation d'achat et affectation

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'environ 2,500 kg d'alun chez Produits chimiques CCC, au meilleur coût possible, ainsi qu'une sonde ultrasonique et câble pour un montant de 1,328.65\$ taxes incluses, et d'affecter un montant de 1,215\$ de la réserve égout.

2016-78 Demande d'inspection – ministère des Transports

En raison de son emploi qu'elle occupe au Ministère des Transports, Mme Marianne Denicourt ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien demande au ministère des Transports de procéder à une visite d'inspection à quelques endroits sur le rang 4 Est et Ouest concernant des affaissements de route constatés par les employés municipaux, et d'en faire rapport à la Municipalité.

2016-79 Activité de tir de tracteurs antiques – niveleuse

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Alain Lachapelle et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du comité du tir de tracteurs antiques à l'effet de niveler la piste avec la niveleuse de la Municipalité, et de demander au comité que les profits de cette activité, devant être versés à l'école Saint-Rosaire, le soient plus spécifiquement pour le service de garde scolaire de ladite école.

2016-80 Certificat de réception définitive – remplacement des portes et fenêtres

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser la signature du certificat de réception définitive émis par M. Charles Ross architecte et la remise des chèques de garantie à l'entrepreneur, Constructions de l'Empress, dès l'approbation des travaux de correction par les membres du conseil municipal.

2016-81 Mandat architecte – rénovation local de conditionnement physique

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'accorder à la firme d'architectes Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu et associés le mandat de réalisation des plans pour construction pour l'aménagement du local de conditionnement physique à taux horaire, pour un montant approximatif de 1,500\$.

2016-82 Soutien financier – Fête au village

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 800\$ à la Corporation de développement pour la Fête au village, prévu au budget autres activités culturelles.

2016-83 Fonds de développement rural (FDR) – projet concerté

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'appuyer la Corporation de développement de Saint-Valérien pour le dépôt de sa demande au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour le projet concerté « Restauration de la patinoire de Saint-Valérien (aménagement parc intergénérationnel phase 3) ». La municipalité contribuera au projet avec une participation financière de 800\$ en main d'œuvre et 500\$ en matériel pour la restauration des bandes abîmées.

2016-84 Fonds de développement rural (FDR) – projet concerté

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'appuyer la Corporation de développement de Saint-Valérien pour le dépôt de sa demande au Fonds de développement rural de la MRC de Rimouski-Neigette pour le projet concerté « Aménagement de 2 modules de Skatepark mobiles et d'un sentier Pomp Tract vélo multi-usage pour les jeunes (aménagement parc jeunesse phase 3) ».

2016-85 Projet d'implantation - service de garde en milieu scolaire

Attendu qu'au cours des six dernières années, la population de Saint-Valérien a augmenté de près de 8% ;

Attendu que le nombre d'élèves de l'école primaire du Saint-Rosaire n'a cessé d'augmenter au cours de cette même période;

Attendu que le nouveau quartier domiciliaire Ruisseau-Raphaël en cours de développement permettra l'arrivée de 21 nouvelles familles au cours des prochaines années;

Attendu que la municipalité de Saint-Valérien a collaboré financièrement depuis maintenant 11 ans au maintien d'un service de surveillance scolaire du fait que le nombre d'élèves était trop faible pour assurer la mise en place d'un service sous la responsabilité de la Commission scolaire;

Attendu que, de par sa politique familiale, la municipalité de Saint-Valérien considère d'une importance majeure la mise en place d'un service de garde en milieu scolaire;

Attendu qu'un récent sondage effectué par madame D'Astous, directrice de l'école, indique que, pour l'automne 2016, 15 enfants seraient inscrits potentiellement comme réguliers et 12 enfants à titre sporadique pour un service de garde en milieu scolaire;

Attendu que l'entreprise qui offrait le service de surveillance n'est pas en mesure d'offrir ce service pour une clientèle aussi nombreuse;

Il est proposé par Alain Lachapelle et appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal de Saint-Valérien demande au Conseil d'établissement de l'École du Saint-Rosaire, ainsi qu'à la Commission scolaire des Phares, de supporter pleinement la démarche actuelle de mise en place d'un service de garde en milieu scolaire;

Que le Conseil municipal de Saint-Valérien informe le Conseil d'établissement de l'École du Saint-Rosaire et la Commission scolaire des Phares de son ouverture à supporter financièrement la mise en place d'un service de garde en milieu scolaire si nécessaire et conditionnel à l'analyse d'un budget prévisionnel.

2016-86 Système téléphonique et ZAP au centre communautaire

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le rebranchement de la ZAP au centre communautaire et l'installation d'un système téléphonique à moindre coût, après discussion avec le représentant de Telus.

Correspondance

2016-87 Adoption du règlement # 2016-291 modifiant le règlement # 2009-242 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal décrète ce qui suit :

Article 1 L'article 2 du règlement # 2009-242 est remplacé par le suivant :

2. À compter du 1^{er} août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0.46\$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

Article 2 Le présent règlement entre en vigueur à la date de publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Adopté ce 2^e jour de mai 2016.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

2016-88 Renouvellement d'adhésion AQME et Coalition Urgence Rurale

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à l'Association Québécoise pour la maîtrise de l'énergie au montant de 281.69\$ et de la Coalition Urgence Rurale au montant de 100\$.

2016-89 Renouvellement adhésion à la SADC

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la municipalité à la Société d'aide au développement des collectivités de la Neigette inc., et de nommer M. Robert Savoie comme représentant.

2016-90 Société de généalogie de Québec – Comité d'héraldique

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser la Société de généalogie de Québec à inscrire les armoiries de la municipalité de Saint-Valérien dans l'Armorial du Québec.

2016-91 Étude sur l' « Amélioration de la gestion des encombrants sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette - PHASE 2 »

ATTENDU QUE ÉLYME conseils est un organisme à but non lucratif spécialisée dans l'intégration des principes de développement durable;

ATTENDU QUE ÉLYME conseils a pour mission de contribuer à concrétiser les principes du DD au sein des organisations et des collectivités par une approche qui favorise la participation, la prise en charge, le transfert de connaissance et la mise en œuvre;

ATTENDU QUE la gestion des matières résiduelles est un enjeu du développement durable; que l'amélioration de la gestion des encombrants constitue une action du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Rimouski-Neigette et que ÉLYME conseils a étroitement collaboré avec la SADC de la Neigette à la réalisation de la phase 1 de l'étude ci-haut mentionné;

ATTENDU QUE l'étude vise des actions au sein de toutes les municipalités du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette;

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien donne son appui au projet intitulé « Amélioration de la gestion des encombrants sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette - PHASE 2 » présenté par ÉLYME conseils ainsi qu'à sa demande de financement de 11 130\$ adressée au Pacte rural (résiduel de la PNR3).

2016-92 Services – Sûreté du Québec

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture du Gouvernement pour les services de la Sûreté du Québec au montant de 60 430\$ selon les versements suivants : 30 juin et 31 octobre 2016 de 30 215\$ chacun.

2016-93 Versements de mai et juin 2016 – service de surveillance

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un paiement de 966.66\$ à Mme Ariane Berger équivalant aux 3^e et 4^e versements pour le service de surveillance.

2016-94 Installation de lampes de rues – avenue du Versant

Il est proposé par Marianne Denicourt, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat de lampes de rue au DEL et l'installation par Hydro-Québec sur l'avenue du Versant, dont le nombre reste à déterminer par les employés municipaux, à même le budget des activités d'investissement.

2016-95 Autorisation d'achat – bacs bleus et affectation

Il est proposé par Julien Montreuil-Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'une douzaine de bacs bleus et d'affecter le même montant de l'excédent accumulé affecté matières résiduelles à cette dépense.

2016-96 Autorisation de signature – contrat de transfert des équipements incendie

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien autorise le maire, M. Robert Savoie, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Marie-Paule Cimon, à signer le contrat de transfert des équipements incendie entre les sept (7) municipalités faisant partie du service régional de sécurité incendie et la MRC de Rimouski-Neigette.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h00 par Jasmin Michaud et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire

Province de Québec

27 mai 2016

Séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, jeudi le 26 mai 2016 à 20h00.

Sont présents : Alain Lachapelle Marianne Denicourt
 Jasmin Michaud Julien Montreuil-Côté
 Ghislain Blais Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. Aucune personne présente dans la salle.

Ouverture de la séance

L'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2016-97 Demande de subvention – Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

En raison de son emploi qu'elle occupe au Ministère des Transports, Mme Marianne Denicourt ne s'est pas prononcée sur le sujet, n'a pas participé aux délibérations et s'est abstenue de voter ou de prendre part à la décision.

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à M. Harold Lebel, député, un montant de 40 000\$ pour l'amélioration de son réseau routier local : amélioration et élargissement de chaussées, ponceaux, fossés, gravier, accotement, dans les rangs 5 Est et Ouest et 6 Est et Ouest et route Centrale.

2016-98 Autorisation d'achats – bacs bruns

Il est proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Marianne Denicourt et résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions de Gestion USD inc. et d'autoriser l'achat de 35 bacs bruns de 360 litres, 209 de 240 litres et de 244 bacs de cuisine au montant total de 20,766.40\$ incluant le transport et les taxes, de 14 bacs bleus au coût de 1,315.89\$ taxes incluses, ainsi que la production de guides de compostage par G. Communication pour un montant approximatif de 1,200\$. Le conseil municipal affecte un montant de 21,500\$ de l'excédent accumulé affecté aux matières résiduelles pour payer ces montants.

2016-99 Motion de félicitations – Directeur du service régional de sécurité incendie

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Julien Montreuil-Côté et résolu à l'unanimité que le conseil municipal de Saint-Valérien désire féliciter M. Ian Landry pour sa nomination comme directeur du service régional de sécurité incendie de la MRC de Rimouski-Neigette.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 20h35 par Ghislain Blais et acceptée à l'unanimité.

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

Robert Savoie, maire